

GTB Médiation Internationale

Support de présentation – Modalités de réalisation de la médiation en ligne

Format : visioconférence (en ligne)

Public : particuliers (familles, couples) et organisations (entreprises, cabinets, institutions)

Contact : contact@gtb-mediation-internationale.com

1) Objectif de la médiation en ligne

La médiation en ligne vise à offrir un espace de dialogue structuré, confidentiel et respectueux, permettant aux parties de clarifier leurs besoins, de mieux comprendre les points de désaccord et d'explorer des solutions concrètes et durables. Elle est particulièrement adaptée aux situations internationales, lorsque les parties se trouvent dans des pays ou fuseaux horaires différents.

Principes clés

- Confidentialité des échanges et des documents partagés, selon les règles prévues dans la convention de médiation.
- Neutralité et impartialité du médiateur.
- Volontariat : les parties participent librement et peuvent interrompre le processus selon les modalités convenues.
- Respect : chacun s'exprime sans interruption et dans un cadre sécurisé.

2) Prérequis techniques (simple et accessible)

Équipement	Ordinateur (recommandé), ou tablette. Téléphone possible si nécessaire. Casque audio recommandé pour la confidentialité et la qualité sonore.
Connexion	Connexion internet stable. Idéalement, se connecter 5 minutes avant le début.
Lieu	Pièce calme et isolée. Aucune personne non autorisée ne doit pouvoir entendre la séance.
Plateforme	Lien de visioconférence envoyé par email avant chaque séance. La réunion est protégée (lien unique, mot de passe et/ou salle d'attente selon configuration).

3) Déroulement type d'une médiation en visio

Étape 1 — Prise de contact

- • Premier échange (email/téléphone/visio) pour comprendre la demande et vérifier l'adéquation avec la médiation.
- • Explication du cadre (confidentialité, rôle du médiateur, principes).

Étape 2 — Entretiens individuels (si utile)

- • Entretiens séparés avec chaque partie (souvent 30 à 60 minutes) pour clarifier les attentes et sécuriser le cadre.
- • Ces entretiens ne remplacent pas la médiation commune : ils préparent le travail.

Étape 3 — Séances communes

- • Séances en visioconférence (souvent 1h30 à 2h), selon la complexité et la disponibilité des parties.
- • Possibilité d'« apartés » en ligne (salles séparées) si nécessaire, avec l'accord des parties.
- • Travail sur : les sujets prioritaires, les besoins, les contraintes (notamment internationales), les options de solutions.

Étape 4 — Formalisation (si accord)

- • En cas d'accord, rédaction d'un document (protocole) selon ce qui est convenu.
- • Les parties restent libres de solliciter leurs conseils (avocats) avant signature.
- • Signature possible à distance (signature électronique) si les parties le souhaitent.

4) Règles de confidentialité spécifiques à la visio

- • Aucun enregistrement (audio/vidéo) n'est réalisé par le médiateur.
- • L'enregistrement par les participants est interdit, sauf accord écrit préalable de toutes les parties et du médiateur.
- • Chaque participant s'engage à être dans un environnement garantissant la confidentialité (porte fermée, casque si possible).
- • Les documents partagés pendant la médiation sont transmis de manière sécurisée (email / lien) selon les modalités convenues.

La médiation est un espace de parole protégé. La confidentialité vise à permettre l'expression libre et la recherche de solutions.

5) Protection des données personnelles

Les données personnelles nécessaires à l'organisation et au déroulement de la médiation (coordonnées, informations utiles au dossier, éléments de facturation) sont traitées de manière confidentielle et proportionnée.

- Accès limité aux personnes autorisées (médiateur et, si applicable, co-médiateur / interprète avec accord).
- Conservation limitée à la durée nécessaire (obligations légales et suivi du dossier).
- Possibles transferts internationaux liés à l'usage d'outils numériques et à la localisation des participants.

Pour plus d'informations : consultez la Politique de confidentialité du site ou contactez-nous.

6) Bonnes pratiques pour une séance efficace

- ✓ Se connecter 5 minutes avant et tester micro/caméra.
- ✓ Couper les notifications (téléphone, email, messages) pendant la séance.
- ✓ Prévoir de quoi prendre des notes.
- ✓ Respecter les temps de parole et le cadre posé par le médiateur.

7) Tarifs, paiement et annulation

Tarifs	À préciser : tarif horaire ou forfait (selon dossier). Devis possible pour dossiers internationaux.
Paiement	À préciser : virement / paiement en ligne. Modalités communiquées avant la séance.
Annulation / report	À préciser : délai (ex. 48h) et conditions. En cas d'urgence internationale, des aménagements peuvent être envisagés.

8) Contact

Pour toute question ou pour envisager un premier échange :

Email : contact@gtb-mediation-internationale.com